

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3780 - VENDREDI 10 JUILLET 2020

MANIFESTATIONS ANTI-MALONDA

Une dizaine de morts



Des manifestants au niveau de la commune de Bandalungwa

Alors que le gouverneur de la ville, Gentiny Ngobila, avait interdit, la veille, toute manifestation publique à Kinshasa le jeudi 9 juillet, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le MLP et quelques mouvements citoyens ont décidé de braver l'interdit.

Militants, membres et sympathisants de ces structures ont tenu à marcher pacifiquement contre l'entérinement par la Chambre basse de Ronsard Malonda (actuel secrétaire technique de la Ceni) à la présidence de cette institution d'appui à la démocratie en remplacement de Corneille Naanga. C'était sans compter avec les forces de l'ordre qui ont tenu à appliquer la consigne.

Page 5

TÉLÉPHONIE MOBILE

Un réajustement des prix en l'espace de quelques semaines

Après la dernière flambée d'avril dernier, les cartes prépayées et forfaits d'internet ont recommencé à grimper dans les différents points de vente de la capitale RD-congolaise. Des discussions seraient bien enclenchées entre les autorités et les opérateurs de téléphonie mobile pour stabiliser la si-

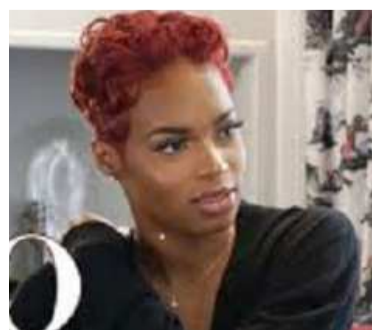
tuation dans un secteur jugé névralgique pour le pays, surtout en cette période de covid-19. Une question orale de l'Assemblée nationale adressée au ministre des Postes et Télécommunications est bien envisagée pour éclairer la lanterne du public.

Page 4

GRAINE DE STAR

Didi Stone lance sa chaîne YouTube

La fille de Koffi Olomide, qui est à dix jours de ses vingt et un ans, l'a annoncé dans les détours d'une vidéo postée le 5 juillet sur le Net, question de fixer définitivement l'opinion sur les questions qu'elle a coutume de se poser sur sa personne découverte à travers les réseaux sociaux, notamment Instagram où



ses photos ont du succès. Didi Stone s'est livrée à cœur ouvert à une foire aux questions (FAQ) en répondant souvent avec un petit rire. Dans cette seconde vidéo, elle s'est réjouie que la précédente, première de la série qu'elle se propose de faire, avait alors déjà totalisé cent mille vue

Page 2

COVID-19

Ce que la classe moyenne kinoise pense de la pandémie



Le prélèvement de température d'une personne

La récente étude du cabinet spécialisé Target confirme une prise de conscience de cette catégorie socio-économique à Kinshasa. Toutefois, beaucoup d'enquêtés affirment nourrir encore des doutes car une partie non négligeable de l'opinion nationale continue de ne pas croire en cette pandémie. L'étude recommande ainsi la pour-

suite de la campagne de sensibilisation et de vulgarisation sur le virus afin de réussir à convaincre les plus irréductibles. Au regard des effets néfastes sur l'économie et les finances, les enquêteurs proposent aux décideurs un choix judicieux des produits et services les mieux adaptés au contexte de reprise post-covid.

Page 3

GRAINE DE STAR

Didi Stone lance sa chaîne YouTube

La fille de Koffi Olomide, qui est à dix jours de ses 21 ans, l'a annoncé dans les détours d'une vidéo postée le 5 juillet sur le Net, question de fixer définitivement l'opinion sur les questions qu'elle a coutume de se poser sur sa personne découverte à travers les réseaux sociaux, notamment Instagram où ses photos ont du succès.

Didi Stone s'est livrée à cœur ouvert à une foire aux questions (FAQ) en répondant souvent avec un petit rire. Dans cette seconde vidéo, dont le but, elle l'a dit d'entrée de jeu, était d'emmener le public à mieux la connaître, elle s'est réjouie que la précédente, première de la série qu'elle se propose de faire, avait alors déjà totalisé 100 000 vues.

Le jeune mannequin est paru décontracté, son joli petit minois illuminé par son grand et joyeux sourire. Elle est du reste toute en beauté dans un haut noir dont le profond décolleté laisse entrevoir un bout de son balconnet noir. Didi Stone commence par lever l'équivoque sur son prénom qu'elle reconnaît ne pas être très commun du tout, devrait-elle dire, vu qu'il a été créé par son père, le célèbre chanteur Koffi Olomide. Didi fait référence à son défunt frère, oncle de sa fille donc, et Stone à la star de cinéma américaine Sharon Stone dont il était grand fan à l'époque de la naissance de Didi Stone.

À presque 21 ans, elle va souffler ses bougies le 19 juillet, la fille de la star congolaise est l'une des rares jeunes influenceuses natives de RDC qui fait le bonheur de pas mal d'internautes. Elle aligne notamment 554 000 followers sur

Instagram comme le souligne Jeune Afrique dans l'article que le magazine lui a consacré en février dernier. Passé d'un intérêt cultivé depuis son jeune âge à une passion qui a grandi avec le temps, le penchant naturel que manifeste Didi Stone pour la mode l'a conduite aux études de Fashion business qu'elle mène en ce moment. Et pas étonnant qu'elle veuille dédier sa chaîne YouTube à la mode comme elle l'a annoncé dans sa FAQ, avisant au passage que ce média « permettra aux gens de me voir sous un autre jour ». En ce moment, elle se plaît à porter du Fenty, Jacquemus, Jean-Paul Gaultier, R13, et particulièrement JW Anderson qu'elle affirme beaucoup apprécier. Et de préciser en sus que s'il y avait une marque favorite à brandir : « Les gens qui me connaissent savent que je suis hyper fan de Jean-Paul Gaultier. Je ne porterai que du Gaultier ou peut-être Versace ». Fashionista, Didi Stone affirme ne pas avoir de « style prédéfini ». « Je porte ce que j'aime, je m'habille selon mon humeur. Je ne me conforme pas aux codes », soutient-elle. En dehors de la France, mon pays d'origine, le Congo, c'est là où je me sens le mieux et vis le plus



Didi Stone et sa mère Aliya

Etre crédible

Il faut rappeler que la belle est aussi mannequin ! Et ça, c'est une toute autre histoire qui a commencé comme une aventure alors qu'elle avait quinze ans. Abordée à Châtelet, à Paris, dans le métro, par une personne, elle y était avec sa mère. Cette dernière décèle en elle un futur mannequin et tire quelques photos. Deux jours plus tard, cette personne la recontacte

parce que « deux-trois agences sont intéressées » par son profil. Et depuis, c'est parti !

Notons qu'en tant que jeune influenceuse, Didi Stone dit vouloir miser la carte de la crédibilité. Consciente que sa vitrine Instagram serait de nature à susciter des a priori et des préjugés quitte à être prise pour « la fille qui ne s'intéresse qu'aux vêtements ». Encore que, recon-

naît-elle, son statut d'influenceuse fashionista-mannequin doublée du fait qu'elle soit enfant de star tendrait à renforcer cette image. Dès lors, son challenge est de prouver à l'opinion et aux marques qu'il n'y a pas seulement cela. Mais plutôt, renchérit-elle, savoir « qu'il y a autre chose, toute une personnalité qui s'intéresse à des choses plus sérieuses ».

Nioni Masela

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Une séance de travail de quatre ministres des Affaires étrangères africains et russe

Les travaux en vidéo-conférence ont tourné sur le renforcement de la coopération russo-africaine dans plusieurs domaines d'intérêt commun, particulièrement sur les pistes de coopération dans les domaines de l'industrie, de la santé et de l'énergie.

Les ministres des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC), Marie Tumba Nzeza; de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov; de la République d'Afrique du Sud, N. Pandora; et de la République arabe d'Égypte, S Choukri, ont échangé le 8 juillet par vidéo-conférence sur le renforcement de la coopération russo-africaine dans plusieurs domaines d'intérêt commun. Leurs échanges ont principalement tourné sur les pistes de coopération dans les domaines de l'industrie, de la santé et de l'énergie. Ils ont également examiné les mesures sur le renforcement de la coopération industrielle entre la Russie et l'Afrique au niveau bilatéral de même qu'avec la participation des organisations régionales du continent africain,



La ministre Tumba Nzeza, ses collègues de la Santé et de l'Industrie et leurs collaborateurs lors des travaux

et les mesures concernant la garantie d'accès des marchandises africains sur le marché russe.

Les quatre ministres, notent les services du ministère des Affaires étrangères de la RDC, ont également évoqué le dossier lié à la propagation continue de covid-19 et ses conséquences. A ce dossier, ils ont souligné la nécessité de la coopération internationale renfor-

cée dans la sphère de la santé publique. La contribution de la Russie à la lutte contre la covid-19 en Afrique. Le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie a, selon ces sources, confirmé la détermination de son pays de continuer avec ses efforts sur sa contribution aux États africains dans la lutte avec la pandémie de covid-19 dans le format bilatéral et dans le cadre

des structures multilatérales. Concernant particulièrement la RDC, la ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza, a indiqué avoir parlé en profondeur de la coopération en matière de la santé. « Nous avons parlé en profondeur de la coopération en matière de la santé. Nous avons montré ce que nous faisons, par exemple dans le domaine de labora-

toire, ils sont demandeurs de ce genre de chose. Et nous espérons que, dans un proche avenir; cela ne sera plus la parole et que, en réalité, on va faire une coopération payante entre nous et la Russie », a-t-elle indiqué. La ministre a, par ailleurs, affirmé avoir sollicité l'implication de la Russie pour la transformation du potentiel dont regorge la RDC. « Nous demandons à la Russie de s'y impliquer. Nous voudrions plus que l'on parle seulement du potentiel du Congo. Nous voulons que, avec ce potentiel, on vienne avec ceux qui peuvent nous aider à le développer », a souligné Marie Tumba Nzeza. Le ministre de la Santé, Étienne Longondo, et celui de l'Industrie, Julien Paluku, ont également participé à cette vidéo conférence; Ils ont fait, chacun, un exposé sur son domaine respectif. Les trois ministres des Affaires étrangères africaines constituent la « Troïka » des États-membres de l'Union africaine, en qualité des présidents courant, précédents et futurs de cette organisation continentale.

Lucien Dianzenza

COVID-19

Ce que la classe moyenne kinoise pense de la pandémie

Il s'agit d'une récente étude qualitative réalisée par le cabinet spécialisé Target à l'aide d'une plateforme digitale. D'emblée, les enquêtés se disent conscients de la menace et prennent très au sérieux le respect des gestes barrières pour empêcher la propagation de la maladie.

L'étude réalisée par Target prouve à suffisance l'effet positif de la campagne de riposte à la pandémie qui compte chaque jour des victimes tant à Kinshasa que dans le reste du pays. Par rapport aux entretiens proprement dits, le cabinet a révélé avoir mis sur pied une plateforme digitale au lieu de privilégier les échanges face à face plus risqués en cette période hautement périlleuse. Quant aux objec-

tifs poursuivis, ils sont au nombre de cinq : l'évaluation des connaissances de la population ciblée sur le virus, la compréhension des nouvelles attitudes et comportements, l'analyse du vécu quotidien actuel, la perception du confinement dans le contexte actuel et enfin l'impact de la covid-19 sur les projets personnels.

Selon les premières informations disponibles, il y a bien une prise de conscience de la classe moyenne de Kinshasa sur la pandémie et les précautions à prendre aussi bien en public qu'en privé. Nous parlons ici de la mise en œuvre systématique des gestes barrières pour protéger nos proches en cas d'infection. Toutefois, beaucoup d'enquêtés affirment nourrir



Le prélèvement de température d'une personne

des doutes car une partie non négligeable de l'opinion nationale continue de ne pas croire en cette pandémie. Par ailleurs, la plupart des enquêtés ont reconnu également les moments difficiles pour les familles au niveau économique. Face à cette situation, ils estiment indispensables de s'adapter

et d'adopter des nouvelles solutions économiques de survie à court terme. Bien entendu, l'impact est immédiat sur leur consommation beaucoup plus rationnelle au regard de l'incertitude sur le lendemain.

L'étude se termine sur trois recommandations fortes. Il s'agit d'abord de poursuivre

la campagne de sensibilisation et de vulgarisation sur le virus afin de réussir à convaincre les plus irréductibles. Ensuite, a renchéri le cabinet spécialisé, il faut créer une plateforme de solutions et autres astuces économiques au quotidien face à la covid-19, notamment les menus alimentaires moins chers ou l'organisation des achats. Enfin, Target appelle à la réalisation d'autres études plus approfondies pour établir les nouvelles priorités des besoins et achats post-covid-19. La crise financière étant déjà là, il s'impose d'opérer un choix judicieux des produits et services les plus adaptés au contexte de reprise.

Laurent Essolomwa

TÉLÉPHONIE MOBILE

Un réajustement des prix en l'espace de quelques semaines

Après la dernière flambée d'avril dernier, les cartes prépayées et forfaits d'internet ont recommencé à grimper dans les différents points de vente de la capitale RD-congolaise. Des discussions seraient bien enclenchées entre les autorités et les opérateurs de téléphonie mobile pour stabiliser la situation dans un secteur jugé névralgique pour le pays, surtout en cette période de covid-19. Une question orale de l'Assemblée nationale adressée au ministre des Postes et Télécommunications est bien envisagée pour éclairer la lanterne du public.

Les élus du peuple veulent en savoir plus sur la hausse des tarifs de communication par les sociétés de télécoms. Dans le viseur de l'Assemblée nationale, il y a la société Airtel qui a augmenté ses prix d'au moins 50 % depuis le début du mois de juillet, notamment pour la connexion internet. Pour l'initiateur de la question orale avec débat, le dé-

puté national Josué Mufula, il s'agit d'une augmentation « subite et vertigineuse » qui nécessite une explication du ministre chargé du secteur. Dans sa correspondance datant du 7 juillet et adressée au ministre des PTNTIC, Augustin Kibassa Maliba, il évoque sans détour une « escroquerie » de l'épargne du peuple RD-congolais.

Entre-temps, sur le terrain, les vendeurs et grossistes de cartes prépayées s'en remettent aux autorités compétentes pour calmer la tempête sociale suscitée par la nouvelle hausse des prix de ce service. En deux semaines exactement, il y a eu une augmentation allant de 1 900 à 2 200 FC dans plusieurs points de vente de Kinshasa. Par ailleurs, la même tendance haussière est constatée naturellement dans la commercialisation des forfaits d'internet. En avril dernier déjà, la carte prépayée de cent unités était passée de 1 700 à 2 000 FC, suscitant la colère des utilisateurs des services. A cette période, certains analystes



ont affirmé craindre un nouvel emballement des prix du fait de la dépréciation continue de la monnaie nationale face au dollar américain. Tout n'était qu'une question de temps : « L'augmentation des prix vient

directement des réseaux de communication. Eux-mêmes expliquent cette situation par la hausse du taux d'échange avec la devise américaine », a commenté un grossiste. La pression continue du mar-

ché de change sur les prix intérieurs n'augure pas un lendemain meilleur dans ce secteur, même si certains utilisateurs se disent rassurés des pourparlers entre les autorités RD-congolaises et les opérateurs de téléphonie mobile. « Nous ne demandons pas au gouvernement de nager à contre-courant, en imposant des prix qui ne reflètent pas la réalité du marché. Cette attitude quasi-irresponsable à la limite a fait beaucoup de mal à notre économie dans le passé », a-t-il renchéri.

A ce stade, personne ne saurait présager du dénouement possible après l'actuelle hausse de près de 20 % de ces services. Nombre d'utilisateurs n'hésitent pas à accuser directement les sociétés de téléphonie mobile de faire de la spéculation en cette période difficile pour le pays qui est engagé dans une âpre lutte contre la pire pandémie du siècle. Pour eux, il est indispensable de répondre aux attentes des abonnés. Une affaire à suivre.

Laurent Essolomwa

V.CLUB

Bestine Kazadi prend son premier contact avec les supporters à Kinshasa

Bestine Kazadi a été élue à la tête de V.Club pour reprendre le tablier laissé par le général Gabriel Amisi Kumba «Tango Four». Première femme à assumer une haute responsabilité dans un club de football au pays et en Afrique, elle a eu son premier contact, avec les supporters à Kinshasa, à son retour de Belgique.

Absente de Kinshasa lors de son élection le mercredi 1er juillet à la tête de la comité de coordination de l'AS V.Club, Me Bestine Kazadi Di Tabala est rentrée dans la capitale tard dans la nuit du mercredi 8 à jeudi 9 juillet, en provenance de Belgique où elle était confinée à cause de la pandémie de covid-19. Elle a été accueillie à l'aéroport de Ndjili par quelques membres du nouveau comité de coordination et une centaine des supporters de V.Club. «Je remercie

tous ceux qui m'ont élu, je vous promets de faire le maximum pour être digne de la confiance que vous venez de m'accorder. Je suis née dans V.Club, j'ai grandi dans V.Club. J'ai le mental de gagnante. Je pense avoir aussi l'esprit d'équipe, je vais rassembler tout le monde autour de moi, tout celui qui sera disponible pour être au service de V.Club». Ce sont ses premiers mots à sa descente d'avion. Elle envisage de faire de V.Club une équipe moderne et compétitive comme le club espagnol Barcelone, et vainqueur d'un trophée africain. «Je vais que V.Club devienne un club omnisports autonome. Qu'il ait son propre capital, qu'il soit une équipe moderne. Vita doit se comporter comme une société commerciale à

objet sportif. Mon slogan, c'est rassemblement, unité et victoire. Et mon objectif à long terme, c'est de remporter la coupe d'Afrique qui nous échappe depuis longtemps», a-t-elle clairement dit. Aussi a-t-elle émis le souhait de travailler avec toutes les sections. «On doit faire de Vita le Barça congolais», a conclu la première femme présidente d'un club mythique de football en République démocratique du Congo et même en Afrique. Conseillère spéciale chargée de la Coopération et de l'Intégration régionale du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, Bestine Kazadi est écrivain, poétesse et avocate. C'est la fille du feu Pierre Kazadi Tshishishi, ancien président du conseil suprême de l'équipe.

Martin Engimo



Bestine Kazadi, lors de son retour à Kinshasa

MANIFESTATIONS ANTI-MALONDA

Une dizaine de morts

Alors que le gouverneur de la ville, Gentiny Ngobila, avait interdit, la veille, toute manifestation publique à Kinshasa le jeudi 9 juillet, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le MLP et quelques mouvements citoyens ont décidé de braver l'interdit.

Militants, membres et sympathisants de ces structures ont tenu à marcher pacifiquement contre l'entérinement par la Chambre basse du Parlement de Ronsard Malonda (actuel secrétaire technique de la Ceni) à la présidence de cette institution d'appui à la démocratie en remplacement de Corneille Naanga. C'était sans compter avec les forces de l'ordre qui ont tenu à faire respecter la consigne. Les manifestants, qui sont partis de plusieurs endroits à travers la ville de Kinshasa, devraient converger vers l'hémicycle du Palais du peuple, point de chute de leur procession. Quelques acteurs politiques, notamment de l'UDPS et des partis alliés tels que Franck Diongo et Eliezer Thambwe,

ont été aperçus au premier rang des groupes de manifestants qui assuraient leur sécurité.

C'était sans compter avec les éléments de la police qui se sont déployés, tôt le matin, dans les différents points stratégiques et autres artères de la ville. Des barrières ont été érigées pour empêcher la progression des manifestants. Malgré toutes ces mesures dissuasives, ces derniers ont poussé l'outrecuidance jusqu'à braver les forces de l'ordre. Un peu partout, il a été signalé des accrochages entre les policiers et les anti-Malonda qui tenaient à foncer jusque dans les périmètres du Palais du peuple. Les altercations entre les deux parties ont fini par donner lieu à des échauffourées d'une rare intensité. Les policiers ont, en désespoir de cause, tenté une négociation en demandant aux manifestants de désigner leurs représentants censés aller déposer leur mémo au bureau de l'Assemblée nationale. Une demande à laquelle les manifestants ont réservé une fin de non recevoir, préférant



Des manifestants au niveau de la commune de Bandalungwa

la méthode forte à tout arrangement.

C'est sur ces entrefaites que les premières escarmouches ont retenti sur fond d'une tension démesurée. Pneus brûlés, chants hostiles à la ceni, klaxons, etc., tout y était pour rendre l'atmosphère infernale. Débordés, les policiers useront des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants dont l'effectif grandissait au fur et à mesure. Aux coups de gaz, les manifestants répliquaient par des jets de projectiles. Plusieurs policiers s'en tireront avec des plaies

béantes au visage.

Le bilan encore provisoire fait état d'un manifestant tué assurément atteint par une balle perdue au niveau de la commune de Kasa-Vubu. Cependant, le secrétaire général de l'UDPS a fait état de trois membres de son parti tués par la police. Par contre, les dégâts matériels occasionnés par cette manifestation sont énormes. Les manifestants s'en sont pris aux sièges de quelques partis politiques. Situé sur l'avenue Sendwe, le quartier général de la formation politique du ministre

des affaires humanitaires, Steve Mbikayi, a été mis à feu. Il en est de même de la permanence du PPRD établie à quelques encablures de là. Même l'église du révérend Sony Kafuta n'a pas échappé à la fougue des manifestants qui l'ont vandalisée. La tension a baissé d'un cran en début d'après-midi, surtout avec le renfort des forces de la police et de l'armée.

Dans plusieurs villes du pays, des manifestations similaires ont été organisées en respect au mot d'ordre décrété par l'UDPS et d'autres partis alliés. Bravant la mesure du confinement total décrété par le gouverneur Kyabula pour trois jours, à dater de ce jeudi 9 juillet jusqu'au samedi, les Lushois sont également sortis dans la rue pour manifester contre la désignation de Ronsard Malonda à la tête de la Ceni. Même scénario à Matadi, à Goma, Kananga, Tshikapa, Mbuji Mayi, etc. A la fin, le bilan provisoire dressé à l'issue de cette folle journée fait état de dix morts dont trois à Kinshasa.

Alain Diasso

SANTÉ

Les médecins prévoient un sit-in vendredi à la Cité de l'UA

Les grévistes veulent rappeler au chef de l'Etat sa promesse de trouver des solutions à leurs revendications.

Les médecins annoncent la continuation de leurs actions jusqu'à ce que leurs revendications trouvent un écho favorable auprès du gouvernement. Cette fois-ci, ils promettent d'organiser un méga sit-in à la présidence de la République en vue de pousser le chef l'Etat à intervenir pour des solutions à leurs revendications. "Nous annonçons que les actions ne font que commencer et «l'Hôpital sans médecin» continue jusqu'à ce que devienne effective la paie de nos primes de risque", souligne le coordonnateur de ce mouvement, le Dr Miguel Milambu, à l'issue de l'action menée, le 8 juillet, devant la Primature.

Néanmoins, a-t-il fait savoir, nous programmons un méga sit-in à la présidence, à la cité de l'Union africaine

(UA), précisément ce vendredi. Dr Milambu note que les médecins non payés se rappellent de la parole leur donnée par le chef de l'Etat, qui leur avait demandé de revenir à lui en cas de non satisfaction de leurs revendications. "Allez-y, si l'on ne vous paie pas, revenez me voir", aurait dit Félix-Antoine Tshisekedi à ces médecins, qui avaient, en 2019, organisé une action devant son bureau. "Et c'est ce que nous allons faire ce vendredi", a promis le coordonnateur des médecins non primés. Tous comme un seul homme, a-t-il affirmé, nous ne cesserons ce combat jusqu'au paiement effectif des médecins.

Le Premier ministre se serait dérobé

Les médecins non primés, qui ont été le mercredi 8 juillet jusque tard dans la journée devant le bureau du Premier ministre dans le cadre de ces revendica-



Des médecins, devant la primature.

tions, ont salué le courage de la dynamique ainsi créée à travers le pays et, surtout, le respect strict du mot d'ordre "Hôpital sans médecin", qui a été accompagné d'une marche à travers toute l'étendue de la République démocratique du Congo. Mais ils déplorent la réaction du Premier ministre Sylvette Ilunga Ilunkamba,

qui n'avait pas voulu rencontrer l'équipe choisie pour échanger avec lui. "Cependant, nous déplorons non seulement le cas d'une consœur touchée par une balle lors de cette marche à Bukavu mais aussi l'attitude peu responsable des autorités, notamment du Premier ministre et du ministre de la Santé, en prenant la fuite

par une porte du derrière en lieu et place de répondre aux préoccupations des médecins qui sont aussi nobles", s'est indigné le Dr Miguel Milambu, qui recommande une forte mobilisation pour ce vendredi 10 juillet pour le sit-in à la cité de l'UA.

Lucien Dianzenza

LA COVID-19

La BAD inquiète des effets futurs de l'inflation économique en Afrique

Dans l'esprit de manifester son inquiétude quant aux conséquences que pourra engendrer la Covid-19 sur les économies africaines, la Banque africaine de développement (BAD) a publié, le 8 juillet, un rapport présentant les perspectives économiques de l'Afrique pour l'année 2020.

Selon le document, les déficits budgétaires en Afrique devraient doubler et atteindre 8 % du Produit intérieur brut (PIB) à cause de la pandémie de Covid-19. Et cet accroissement découle principalement des perturbations liées aux approvisionnements en ressources alimentaires et énergétiques, car elles sont pour la plupart importées. Mais, pour de nombreux autres pays, la chute brutale de la demande agrégée en raison du confinement et des autres mesures restrictives, a facilité les pressions inflationnistes, surtout pour les économies à faible intensité en ressources.

« De façon générale, en dépit de la probable augmentation de l'inflation globale, qui concerne les prix des produits alimentaires et de l'énergie de base, l'inflation sous-jacente pourrait se stabiliser jusqu'au retour de la demande une fois que la pandémie est placée sous contrôle », souligne la BAD, en s'inquiétant par ailleurs sur le fait que les dépenses budgétaires expansionnistes pourraient doubler les déficits budgétaires qui sont déjà élevés. Cependant, il est probable que les conséquences économiques liées à la Covid-19 ouvrent aussi la voie à des réponses de politique budgétaire expansionniste

dans toutes les économies africaines, ce qui creuserait davantage les déficits budgétaires du continent. C'est pourquoi, en 2020 ces déficits devraient doubler et atteindre 8 % du PIB.

« Cette évolution défavorable de la situation budgétaire pour l'Afrique aurait pour origine une augmentation des dépenses budgétaires, en raison de la prise en charge sanitaire de la Covid-19, notamment les allocations chômage, les subventions salariales ciblées et des transferts directs ainsi que des réductions et des reports d'impôts », révèle le rapport.

Une prévision des pertes en termes de PIB à l'ordre d'environ cent quarante-cinq milliards de dollars américains attendue

Pour la Bad, la contraction projetée de la croissance

en 2020 pourrait coûter à l'Afrique des pertes énormes en termes de PIB de l'ordre de cent quarante-cinq milliards de dollars américains et cent quatre-vingt-neuf milliards de dollars sur les deux mille cinq cent quatre-vingt-dix milliards du PIB projeté en 2020 avant l'apparition de la Covid-19. Ainsi, une partie de ces pertes pourrait se poursuivre en 2021, notamment dans la mesure où la reprise attendue ne serait que partielle. Alors que les pertes du PIB prévues pour 2021 pourraient se chiffrer entre vingt-sept et quarante-sept milliards de dollars par rapport aux prévisions PIB de deux mille sept cent soixante milliards de dollars, plus précisément dans le contexte non marqué par la pandémie de la Covid-19.

« Entre 2020 et 2021, les pertes cumulées du Pib

pourraient être entre cent soixante-treize et deux cent trente-six milliards de dollars américains. Les économies les plus affectées seront celles dont le système de santé est fragile. Elles dépendent fortement du tourisme, du commerce international et de l'exportation des denrées, mais aussi celles qui sont lourdement endettées et dont l'économie repose en grande partie sur des apports financiers internationaux devenus volatiles », a encore prévenu la Bad en concluant que l'impact global de la pandémie sur les résultats socioéconomiques reste cependant incertain. Il va dépendre de l'épidémiologie du virus, de la gravité de ses impacts sur l'offre et la demande, de l'efficacité des réponses au niveau des politiques publiques et de la persistance des changements de comportement.

Rock Ngassakys

LIBYE

Le chef de l'ONU dénonce des ingérences étrangères

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a dénoncé, le 8 juillet devant le Conseil de sécurité, un niveau sans précédent des ingérences étrangères en Libye.

Devant les quinze membres du Conseil, le chef de l'ONU a qualifié de « sombre » la situation en Libye et a exhorté la communauté internationale à saisir toutes les opportunités pour débloquent l'impasse politique.

« Le temps n'est pas de notre côté en Libye », a-t-il déclaré lors de cette réunion par visioconférence, à laquelle ont participé plusieurs ministres des Affaires étrangères. « Le conflit est entré dans une nouvelle phase, avec des ingérences étrangères atteignant des niveaux sans précédent, y compris dans la livraison d'équipements sophistiqués et le nombre de mercenaires impliqués dans les combats », a-t-il dénoncé.

Depuis que le Conseil de sécurité a discuté pour la dernière fois de la Libye en mai, a déclaré António Guterres, les unités militaires du gouvernement d'accord national (GNA) reconnu par l'ONU - « avec un soutien extérieur important » - ont progressé vers l'est dans leur offensive contre « l'Armée nationale libyenne », commandée par l'opposant Khalifa Haftar.

Depuis le 10 juin, la situation sur les lignes de front est dans l'en-

semble calme, les forces du GNA se trouvant à 25 kilomètres de la ville côtière méditerranéenne de Syrte, a noté le secrétaire général. Mais l'ONU est très préoccupée par une accumulation alarmante de moyens militaires autour de cette ville, ainsi que par « un niveau élevé d'ingérence étrangère directe » en violation d'un embargo sur les armes imposé par les Nations unies, des résolutions du Conseil de sécurité et des engagements pris lors de la Conférence internationale de Berlin sur la Libye il y a six mois, a-t-il dit.

Plus de morts et de déplacés

Pendant ce temps, près de 30.000 personnes ont été forcées de fuir leurs domiciles en raison des combats incessants dans la banlieue sud de Tripoli, assiégée par l'Armée nationale libyenne, et à Tarhouna, ce qui porte le total des personnes déplacées à l'intérieur de la Libye à plus de 400.000.

Entre le 1er avril et le 30 juin, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a enregistré au moins 356 victimes, dont 102 civils tués et 254 civils blessés, soit une augmentation de 172% par rapport à la période de janvier à mars.

La Covid-19 est une source de préoccupation croissante, a ajouté le secrétaire général, avec une multiplication par sept de cas rien qu'en juin, ce qui porte le nombre

total de cas confirmés à 1.046, dont 32 décès.

« Au milieu d'une pénurie aiguë de kits de test, l'ampleur réelle de la pandémie en Libye est sans doute beaucoup plus élevée », a déclaré Antonio Guterres, qui a vivement exhorté les autorités libyennes à renforcer la capacité du pays à lutter contre le virus.

Pour l'avenir, le secrétaire général a déclaré que l'ONU continuerait de travailler avec les parties en conflit pour parvenir à un cessez-le-feu et reprendre un processus politique pour mettre fin aux affrontements et à l'effondrement économique, malgré les grandes réserves de pétrole du pays.

Il a ajouté que l'ONU était prête à aider la Libye à sécuriser et à enquêter sur les charniers découverts lorsque les forces du gouvernement d'union nationale ont repris le contrôle de Tarhouna, un ancien bastion de l'Armée nationale libyenne à environ 100 kilomètres au sud-est de Tripoli. Suite aux échanges avec le Premier ministre Faiz Mustafa Serraj et le Khalifa Haftar, le chef de l'ONU a noté que le gouvernement d'accord national appelait à des élections nationales, mais il a averti que les perspectives de scrutin à l'échelle de la Libye sont fragiles, compte tenu des développements militaires et du soutien de bailleurs de fonds externes.

Josiane Mambou Loukoula

MALNUTRITION

Les entreprises enregistrent des pertes énormes

La malnutrition coûte annuellement entre 130 et 850 milliards de dollars aux entreprises dans les pays en développement.

La mauvaise alimentation est un fardeau financier non seulement pour les Etats, mais aussi pour les entreprises. Au-delà de son coût important pour les finances publiques, la mauvaise alimentation a également un coût économique énorme pour les entreprises de toutes tailles opérant dans les pays les plus touchés.

Selon un rapport publié le 8 juillet par l'Institut de recherche politique britannique Chatham House, elle entraîne une perte de productivité entre 130 et 850 milliards de dollars aux entreprises opérant dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Cette perte de productivité peut se traduire notamment par une diminution de la performance des travailleurs dans l'exécution des tâches physiques, le retard dans la réalisation des tâches ou encore les absences plus fréquentes aux postes liés aux problèmes de santé. Baptisée « The Business Case for Investment in Nutrition », l'étude examine l'impact d'une mauvaise nutrition sur 13 secteurs économiques (agriculture, distribution, éducation, santé, mines notamment) dans 19 pays répartis en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique centrale.

Selon le document, l'insuffisance pondérale et l'obésité chez les adultes comptent parmi les aspects les plus coûteux de la malnutrition avec jusqu'à 65 milliards de dollars de pertes de productivité pour les entreprises.

Si cette évaluation est importante, l'organisation estime qu'elle est sans doute plus élevée dans la réalité, en raison de la non-prise en compte des coûts indirects liés au paiement de l'assurance aux employés malades, des salaires versés au personnel de remplacement ou des congés maladie payés.

« Les entreprises ont un rôle significatif à jouer. En dehors des pertes de productivité, la mauvaise alimentation peut affecter la réputation des compagnies qui ont une forte empreinte dans les pays en développement, mais ne font rien pour lutter contre la malnutrition. La pandémie de coronavirus peut encore aggraver les coûts parce que l'insécurité économique va de pair avec l'insécurité alimentaire », confie à Bloomberg, Laura Wellesley, chargée de recherche à Chatham House.

Notons que cette étude est la première du genre à se pencher sur les coûts associés à la mauvaise alimentation sur les entreprises dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

J.M.L.

TCHAD

Au moins huit soldats tués par des jihadistes

L'explosion d'une mine a causé la mort d'au moins huit soldats tchadiens et une dizaine de blessés au passage de leur véhicule, le 8 juillet à Kalam, dans la région du lac Tchad en proie au conflit contre Boko Haram.

« Un véhicule de l'armée tchadienne a sauté mercredi sur une mine à Kalam », proche de la frontière avec le Nigeria, « et a fait 8 morts et 21 blessés », a déclaré à l'AFP un haut responsable de l'armée tchadienne, sous couvert d'anonymat.

« Le véhicule de la gendarmerie se rendait à Kalam quand il a sauté sur une mine, l'attaque a fait 9 morts et 11 blessés », a indiqué pour sa part à l'AFP une autorité locale.

Le bilan de neuf soldats tchadiens tués dans l'explosion d'une mine a été confirmé à l'AFP par une source sécuritaire au Nigeria. Selon cette source, l'engin explosif aurait été placé par des éléments du groupe Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap), faction ayant fait scission en 2016 du groupe Boko Haram. Les sources tchadiennes parlent de leur côté

d'une attaque de Boko Haram. Dans l'explosion de cette mine, un commandant de la gendarmerie a notamment trouvé la mort, selon le haut responsable militaire tchadien.

Plus tard dans la journée, des échanges de tirs ont également eu lieu entre des jihadistes et l'armée tchadienne à Bakaram, dans la même région, selon cette source et l'autorité locale, qui n'ont pas donné de bilan.

Kalam est une localité insulaire, située à cinq kilomètres de la frontière nigérienne, dans la province du lac Tchad.

L'insurrection de Boko Haram

Née dans le nord-est du Nigeria en 2009, l'insurrection de Boko Haram s'est peu à peu propagée à ses voisins camerounais, nigérien et tchadien, particulièrement dans la région du lac Tchad, située à la frontière entre ces quatre pays.

En 2016, le groupe s'est scindé en deux branches : la faction historique, dirigée par Abubakar Shekau, et l'Is wap, affilié à l'Etat islamique (EI). Mais les autorités

et les militaires continuent fréquemment de les appeler indistinctement Boko Haram.

Dans la région du lac Tchad, les attaques jihadistes, un temps ralenties, se sont de nouveau intensifiées à partir de 2019.

Fin mars, 98 soldats tchadiens avaient été tués dans une attaque par Boko Haram de leur base de Bohoma, sur les rives du lac, les pires pertes jamais subies par l'armée en une journée.

Dans la foulée, l'armée tchadienne avait lancé une vaste offensive militaire en représailles, jusqu'en profondeur au Niger et au Nigeria. A son terme, le président Idriss Déby Itno avait assuré qu'il n'y avait « plus un seul jihadiste sur l'ensemble de la zone insulaire » du lac.

Depuis 2015, les quatre pays riverains du lac Tchad luttent contre ces groupes jihadistes au sein d'une Force multinationale mixte (Fmm). Mais ces derniers mois, son efficacité a été de plus en plus discutée à mesure que les attaques contre les militaires et les civils se sont multipliées.

Josiane Mambou Loukoula
et AFP

MALNUTRITION

Les entreprises enregistrent des pertes énormes

La malnutrition coûte annuellement entre 130 et 850 milliards de dollars aux entreprises dans les pays en développement.

La mauvaise alimentation est un fardeau financier non seulement pour les Etats, mais aussi pour les entreprises. Au-delà de son coût important pour les finances publiques, la mauvaise alimentation a également un coût économique énorme pour les entreprises de toutes tailles opérant dans les pays les plus touchés.

Selon un rapport publié le 8 juillet par l'Institut de recherche politique britannique Chatham House, elle entraîne une perte de productivité entre 130 et 850 milliards de dollars aux entreprises opérant dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Cette perte de productivité peut se traduire notamment par une diminution de la performance des travailleurs dans l'exécution des tâches physiques, le retard dans la réalisation des tâches ou encore les absences plus fréquentes aux postes liés aux problèmes de santé.

Baptisée « The Business Case for Investment in Nutrition », l'étude examine l'impact d'une mauvaise nutrition sur 13 secteurs économiques (agriculture, distribution, éducation, santé, mines notamment) dans 19 pays ré-

partis en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique centrale.

Selon le document, l'insuffisance pondérale et l'obésité chez les adultes comptent parmi les aspects les plus coûteux de la malnutrition avec jusqu'à 65 milliards de dollars de pertes de productivité pour les entreprises.

Si cette évaluation est importante, l'organisation estime qu'elle est sans doute plus élevée dans la réalité, en raison de la non-prise en compte des coûts indirects liés au paiement de l'assurance aux employés malades, des salaires versés au personnel de remplacement ou des congés maladie payés.

« Les entreprises ont un rôle significatif à jouer. En dehors des pertes de productivité, la mauvaise alimentation peut affecter la réputation des compagnies qui ont une forte empreinte dans les pays en développement, mais ne font rien pour lutter contre la malnutrition. La pandémie de coronavirus peut encore aggraver les coûts parce que l'insécurité économique va de pair avec l'insécurité alimentaire », confie à Bloomberg, Laura Wellesley, chargée de recherche à Chatham House.

Notons que cette étude est la première du genre à se pencher sur les coûts associés à la mauvaise alimentation sur les entreprises dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

J.M.L.

COLONISATION

Paris restitue des restes des combattants algériens

Après plusieurs années de colonisation, le gouvernement français va rendre à Alger les restes des combattants tués durant cette période coloniale. L'annonce a été faite par le président algérien, Abdelmadjid Tebboune.

Au cours d'une cérémonie militaire, le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé que les restes des combattants algériens tués lors de la colonisation vont être rendus à l'Algérie. « D'ici quelques heures, des avions militaires algériens en provenance de France vont se poser à l'aéroport international Houari Boumediène avec les dépouilles de 24 chefs de la résistance populaire et de leurs compagnons... privés de leur droit naturel et humain d'être enterrés depuis plus de 170 ans », a déclaré le chef de l'Etat.

Parmi ces combattants tués lors de la colonisation et dont les restes vont être restitués à l'Algérie, on cite cheikh Bouziane, le chef de la révolte de Zaâtcha (Est de l'Algérie) en 1849. Il fut capturé par les Français, fusillé puis décapité. On peut également citer Bou Amar Ben Kadda et Si Mokhtar Ben Kouider Al Titraoui, des martyrs des premiers temps de la résistance à la colonisation française. Leurs restes, réclamés par l'Algérie étaient conservés dans les collections du Muséum national d'histoire naturelle. Lors de sa visite officielle en Alger, en décembre 2017, le président français, Emmanuel Macron, avait promis de rendre à l'Algérie les restes de ces combattants tués et conservés en France.

Noël Ndong

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

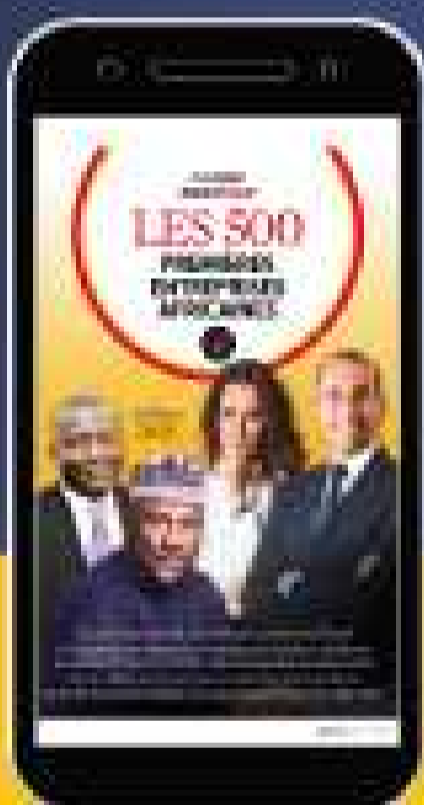
+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO
DE JEUNE AFRIQUE

LES 500 PREMIÈRES ENTREPRISES AFRICAINES



DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT
chez votre marchand
de journaux et en édition
digitale pour seulement
1€



RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Lancement des Visas pour la création 2020

Les inscriptions aux Visas pour la création sont ouvertes jusqu'au 31 juillet. L'offre est une opportunité de résidence créative destinée aux artistes africains et des Caraïbes.

Chaque année, une trentaine d'artistes internationaux participent aux Visas pour la création. Une aubaine permettant aux lauréats d'élargir leurs réseaux professionnels et de nouer des collaborations avec des opérateurs français. Au regard des restrictions liées aux déplacements en ce temps de crise sanitaire due à la Covid-19, le réseau des instituts français invite les candidats à bien vérifier les conditions de voyage dans leurs pays respectifs, avant de formuler les demandes.

Prévue entre octobre et décembre, la seconde session des résidences « Visas pour la création 2020 » est ouverte aux



Maina, lauréate sénégalaise de Visa pour la création en 2019DR

artistes et commissaires africains résidant en Afrique ou dans la zone indianocéanique, artistes et commissaires caribéens résidant dans les Caraïbes insulaires, précisément hors collectivités d'Outre-mer et départements ou régions français d'Outre-Mer. Pour cette offre, plusieurs disciplines sont concernées : archi-

ture, arts visuels, arts du cirque, de la rue et de la marionnette, arts numériques, danse, design, métiers d'art, mode, musique, photographie, pluridisciplinaire, théâtre.

S'agissant des modalités de candidature, les artistes doivent fournir : un dossier de présentation spécifique à la résidence choisie, un curriculum vi-

tae et une attestation sur l'honneur qui garantit que les œuvres présentées sont bien celles du candidat et une lettre d'invitation ou d'engagement justifiant l'accord de la résidence d'accueil. Pour les organisateurs, il est indispensable de trouver une structure partenaire qui est en capacité d'assurer un accompagnement technique et artistique de type résidence et de prendre en charge l'hébergement du candidat. Tenant compte des difficultés de cette démarche, le concours met à la disposition des postulants une liste de structures partenaires à titre indicatif dans les conditions générales. Par ailleurs, chaque candidat est libre de présenter son projet de résidence dans la struc-

ture adaptée à son projet. La commission portera une attention particulière sur ce choix, avant d'annoncer les sélections officielles en fin août. Les Visas pour la création sont un dispositif de la mission de coopération culturelle Afrique et Caraïbes. Ils ont pour objectif d'accompagner l'émergence artistique en Afrique et dans les Caraïbes grâce à des résidences en France métropolitaine et dans les départements et régions d'Outre-mer français. Il permet aux lauréats de développer un projet de création ou de recherche et de bénéficier d'une prise en charge du billet d'avion, d'une allocation de séjour de 1000 euros par mois et d'une assurance rapatriement.

Merveille Atipo

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

Agence Pointe-Noire
88, 101 Charles de Gaulle - B.P. 508
Pointe-Noire - République du Congo
Tel : 05 537 14 11 / 05 537 14 12 / 05 537 14 13
contact@burotec.biz / www.burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Artel - Congo-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tel : 05 537 14 11 / 05 537 14 12
contact@burotec.biz / www.burotec.biz

www.burotec.biz

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
vous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 535 55 79 - 04 485 99 09 ✉ salescon@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbz@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

ARPCE

Marc Sakala : « pour l'heure, les grandes actions ne peuvent être que celles de sécuriser le marché »

Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), Louis-Marc Sakala, installé dans ses fonctions le 2 avril 2020, a répondu à nos questions dressant à l'occasion l'état des secteurs régulés et les perspectives en cours. Si le nouveau régulateur a tenté d'apporter des éclaircissements sur les questions que se posent les consommateurs des communications électroniques au quotidien, il a aussi levé les équivoques sur certains dossiers dont l'agence n'a pas mandat, sans oublier d'évoquer l'appui attendu de l'Arpce au secteur postal, notamment à la Société des postes et de l'épargne du Congo (SOPECO).

Les Dépêches de Brazzaville. Votre nomination à la tête de l'ARPCE intervient à un moment trouble, notamment avec la pandémie du coronavirus. Trois mois après votre prise de fonctions, peut-on savoir comment se comporte les marchés des postes et des communications électroniques ?

Marc Sakala : « La Covid-19 a frappé notre pays et nous avons été aussi touché dans notre domaine. La crise a eu un impact sur la communication électronique. Souvent lorsque je rencontre des personnes qui pensent que les opérateurs des téléphones mobiles ont fait beaucoup d'argent pendant le confinement, je rigole un peu car je pense que c'est de l'amalgame. L'économie a été bloquée sans compter les pertes d'emplois. Lorsqu'il y a une perte d'emplois et cette crise économique les gens ne peuvent plus recharger leurs téléphones comme d'habitude. Cela entraîne également une crise dans le secteur des communications électroniques. En même temps, la crise sanitaire a encouragé une culture du numérique. Aujourd'hui, c'est peut-être nouveau dans notre pays mais nous nous rendons compte que les réunions se font de plus en plus via internet à travers des nouvelles technologies comme Zoom, WhatsApp et autres. Toutes ces nouvelles technologies qui existaient déjà sont devenues aujourd'hui des nouvelles plateformes pour pouvoir travailler et respecter la distanciation sociale.

LDB. Y a-t-il une jonction entre ces technologies et la fiabilité des infrastructures du pays ?

M.S. Ces systèmes ne peuvent essentiellement marcher que s'il y a des infrastructures qui fonctionnent. S'il y a de la capacité disponible parce que les serveurs qui gèrent ces communications sont des systèmes étrangers. Beaucoup sont localisés aux Etats-Unis. Il nous faut une bonne connexion internet pour pouvoir assurer tout ce que nous faisons ici. C'est cela le contexte actuel, celui dans lequel je suis nommé à la tête de l'ARPCE.

LDB. Quelles sont à ce jour les grandes lignes de votre action dans les secteurs régulés ?

M.S. Les grandes actions ne peuvent être d'abord que celles de sécuriser le marché. Les communications électroniques et les postes ne sont pas mises à l'écart de l'ensemble des activités d'un pays. Non, nous sommes même au cœur des activités d'un pays parce que tout communique, tout le monde a besoin de son téléphone pour travail-

ler et discuter et quand le pays est frappé par une crise, le secteur de la communication électronique est aussi touché. Le premier engagement qui doit être le nôtre c'est de sécuriser le marché, car beaucoup d'entreprises sont en train de licencier, des grosses entreprises sont en train de fermer alors, nous ne sommes pas à l'abri. Notre premier objectif, aujourd'hui, est de faire que les entreprises ne tombent pas en faillite mais qu'elles arrivent à traverser cette crise avec notre pays.

LDB. Vous avez clairement exprimé votre volonté de poursuivre l'œuvre entamée par votre prédécesseur ; le « changement dans la continuité » c'est bien dans cette logique que s'inscrit votre mandat. Comment faites-vous le sentiment d'être sur la bonne voie ? Quels sont les éléments capables de témoigner votre démarche ?

M.S. La continuité dans le changement est une expression qui veut dire que nous allons améliorer en allant un peu plus loin. Je tiens à louer l'action de mon prédécesseur, monsieur Yves Castanou pour tout le travail qui a été déjà fait au niveau de l'ARPCE. Nous envisageons plutôt la poursuite de l'amélioration en continue. L'axe de notre secteur n'est pas fixé par nous. Il est surtout fixé par ce qu'on appelle les constructeurs des technologies. Les technologies avancent à une certaine vitesse et les opérateurs sont contraints de s'aligner pour pouvoir faire avancer le secteur. Les constructeurs sont en train de parler de la 5G aujourd'hui, d'autres pays sont en train de l'installer. Nous sommes obligés de s'y apprêter pour éviter d'être surpris par l'arrivée de cette technologie. Nous poursuivons l'idée qui a été déjà amorcée, celle de ramener le Congo parmi le top cinq en Afrique en matière de communications électroniques. Notre pays a une seule sortie en fibre optique. Nous devons en trouver une autre afin de réaliser la vision du chef de l'Etat. Il y a également l'amélioration des conditions de travail à l'ARPCE, la concrétisation du Datacenter qui sera visible aux différentes plateformes gouvernementales.

LDB. Comme tout régulateur, l'ARPCE ne cesse de faire l'objet d'interpellations par des utilisateurs. Il semblerait que les sociétés de téléphonie mobile n'aient pas un plan tarifaire adéquat concernant certains produits. Certains consommateurs évoquent des ponctions

de crédit, l'arnaque sur les comptes Mobile money et des forfaits internet aux tarifs farfelus. Avez-vous eu vent de ces plaintes ?

M.S. J'espère vraiment que les consommateurs qui nous liront ou qui nous écouteront auront des réponses à cette question. Dans les statuts ou selon la loi qui crée l'Arpce, notre structure ne fixe pas les prix. Il faut que les consommateurs puissent le savoir. Le prix d'un opérateur dépend de la concurrence du marché. À un certain seuil de tarif, nous intervenons pour dire aux opérateurs que vous ne pouvez pas vendre parce que si vous dépassez, par exemple le prix de la minute à tant de franc, vous serez incapable de payer tous vos travailleurs ou vous serez incapable de faire face à une certaine charge. Concernant les différentes arnaques, nous travaillons avec la police afin d'interpeller les malfaiteurs et leurs complices. Nous demandons à la presse ainsi qu'aux opérateurs de beaucoup travailler sur la sensibilisation. Nous avons un nouveau projet que nous allons bientôt lancer qui permettra d'automatiser et fluidifier les appels des arnaqueurs. Cela permettra d'accélérer les enquêtes de police car c'est souvent nos mamans qui sont victimes. C'est pareil pour les forfaits. Souvent nous ne regardons pas les choses de la même manière que les utilisateurs car, nous ne fixons pas les prix. Nous les encadrons. Les opérateurs se battent toujours pour que les consommateurs se sentent à l'aise.

LDB. Dans le même élan, sur les réseaux sociaux des consommateurs se plaignent du traitement des plaintes chez les opérateurs de téléphonie mobile. Le régulateur que vous êtes est souvent traité de complaisant envers les opérateurs. Comment réagissez-vous à ce sujet ?

M. S. Nous pouvons être traité de complaisant sur certains faits, nous l'assumons. Mais dans bien des cas, lorsque les coûts des communications électroniques au Congo sont très bas, les opérateurs nous traitent de complaisant avec les consommateurs. Ils disent que nous faisons tout pour ramener les prix plus bas. De même, lorsque nous nous battons pour un texte de loi qui peut mettre à mal le secteur, l'Etat va nous dire le régulateur est complaisant. En réalité nous ne le sommes pas. Nous faisons respecter le travail qui nous a été demandé. Nous avons des plaintes, nous intervenons sur d'autres et non sur tout. Par exemple, nous avons reçu récemment une plainte de ceux qui travaillent sur le mobile money et qui ont vu leur commission baissée chez MTN. Nous n'avons pas mandat d'intervenir sur les contrats entre MTN et ces personnes. Ce sont des contrats internes. Il y a beaucoup de plaintes. Nous avons un numéro le 5050 qui reçoit les plaintes et qui les traite. Nous allons travailler à l'amélioration du traitement des plaintes



avec les opérateurs. Il n'y a pas matière à complaisance mais une régulation qui se veut impartiale pour garantir l'équilibre du marché.

LDB. Dans le cadre des transferts d'argent, les marchands de « Mobile money » sont mécontents de la baisse des commissions depuis quelques temps. Les frais de commissions ramenés à 0,4% au lieu de 1% comme auparavant. Le retrait est passé de 1% à 0,8% tandis que le dépôt de 0,5% à 0,4%. Quelle est la responsabilité de l'ARPCE dans ce processus ?

M.S. Dans ce processus, l'engagement entre MTN et un revendeur ne concerne pas l'ARPCE. L'agence n'intervient pas dans la gestion des contrats concernant le fonctionnement des entreprises qui sont dans notre secteur. Nous avons reçu un courrier des marchands de Mobile money au Congo et nous avons demandé des explications à MTN Congo. N'oubliez pas que l'argent électronique concerne le ministère des Finances parce que ce service intègre le secteur des banques.

LDB. Plusieurs consommateurs jugent encore cher Internet au Congo, alors que quelques opérations de benchmarking réalisées en Afrique ne placent pas le pays au bas du tableau. Comment appréciez-vous le coût de l'Internet, surtout mobile, au Congo ?

M.S. Le calcul tient compte de l'achat de l'internet sur le marché international, de la capacité qui arrive, de la maintenance de la station d'atterrissage à Matombi, de Congo Telecom, du coût de la fibre optique et bien d'autres aspects. Le dernier benchmarking plaçait le Congo au niveau du treizième pays d'Afrique où le coût de l'internet est le moins cher. Pour réduire le coût de l'internet, il est important d'avoir plusieurs points d'entrée et de bonnes infrastructures de transport d'internet. Je demande à tous les consommateurs qui se plaignent du coût

élevé du giga de faire un tour dans les pays voisins comme le Gabon, la RDC, la Guinée ou l'Angola pour se rendre compte que le coût de l'internet n'est pas cher au Congo. Il faut noter que le coût d'internet dépend aussi de la consommation car lorsqu'une minorité des personnes consomme internet, le prix risque de paraître cher puisque c'est cette minorité qui subit cette charge. La majorité a des téléphones qui n'utilisent pas internet. Nous devons aussi travailler dans la vulgarisation des smartphones.

LDB. A quand une rencontre avec les opérateurs et les associations de consommateurs pour tenter d'apporter la lumière sur des sujets parfois mal saisis ?

M.S. : Nous sommes actuellement dans un contexte dominé par le coronavirus et nous nous alignons toujours dans la continuité en travaillant avec les médias et les associations des consommateurs pour permettre à chacun d'avoir une bonne information. Nous ne ferons pas de l'autarcie. C'est un marché et tous les acteurs doivent savoir les règles de jeu pour faciliter l'émergence de notre secteur.

LDB : Quel est votre regard sur le secteur postal, notamment sur la Société des postes et de l'épargne du Congo ?

M.S. Nous avons reçu la directrice de la Sopeco et nous regarderons ensemble pour tenter de relever ce secteur parce que la poste a connu un choc lors de l'arrivée de l'internet. Maintenant tout se fait de façon électronique. C'est ce que nous avons demandé aux entreprises comme Maouéné ou Charden Farrell de se réaménager parce qu'on ne peut pas arrêter le changement mais il faut s'adapter au changement et l'évolution du monde. Pour réaliser tout cela, il faut un accompagnement financier.

Propos recueillis par Quentin Loubou

SANTÉ

La FAO dote les unités nutritionnelles de Makélékélé et de Talangai de vivres nécessaires

La dotation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été remise par la chargée de la communication de la FAO, Flore Mireille Mabika, le 9 juillet, aux services de pédiatries des hôpitaux de base de Makélékélé et Talangai.

Le don de la FAO est constitué de plusieurs sacs de lait, de bidons d'huile et de sucre. Pour le Docteur Herbert Célestin Loubov, chef de pédiatrie à l'hôpital

de base de Talangai ce don de la FAO aujourd'hui vient à point nommé nous aider à surmonter ces difficultés dans la prise en charge des malnutris que nous

avons dans le service. « Nous avons une unité de récupération nutritionnelle. Nous prenons en charge des enfants modérément et sévèrement malnutris qui sont hospitalisés. Cette unité fonctionne 24h sur 24 et nous avons une file active des enfants que nous suivons à l'hôpital », a-t-il déclaré.

Remettant le don aux respon-

sables de ces structures sanitaires, Flore Mireille Mabika, la chargée de la communication de la FAO, a indiqué qu'avec la conjoncture et le contexte actuel, l'accès aux aliments spécifiques est devenu difficile. Mais en discutant avec les spécialistes, vous nous avez fait comprendre qu'avec de l'huile, du lait et du sucre, on peut fa-

briquer ces aliments pour récupérer les enfants.

Signalons que ce résultat est l'objet de la collecte de fonds qui avait été faite conjointement par le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et la FAO lors de la Journée mondiale de l'alimentation célébrée en 2019.

Guillaume Ondzé



Le personnel soignant de l'hôpital de Talangai recevant le don

JUSTICE

Les huissiers s'imprègnent des concepts «arbitrage et médiation»

En vue d'assurer une gestion rapide dans le règlement des litiges des affaires commerciales, les huissiers ont été éduqués le 8 juillet sur les avantages et intérêts du Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (Cemaco).

Les avantages sont notamment le jugement des litiges à caractère commercial dans les délais bien précis, à la différence des tribunaux de commerce, a expliqué le délégué général, Corneille Moukala-Moukoko lors d'un atelier de vulgarisation de ce centre organisé avec l'appui financier de l'Union européenne, à travers le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II à la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville. Selon lui, le Cemaco entend moderniser l'environnement des affaires et susciter le développement des investissements privés au Congo. Le centre donne l'opportunité d'accéder à une justice de qualité, rapide dans un délai de six mois en matière arbitrale et de deux mois pour un procès-verbal pour la médiation.

Corneille Moukala-Moukoko a, par ailleurs, expliqué que l'arbitrage est un mode de règlement des litiges à l'amiable ou pacifique mais toujours juridictionnel par une autorité qui tient son pouvoir de juger, non de l'Etat mais de la Convention des parties. Tandis que la médiation est un mode de solution des conflits consistant pour la personne choisie par des antagonistes, à entendre les parties à confronter leur point de vue et à leur soumettre un projet de solution.

Le Cemaco, poursuit-il, a été créé en 2012 à l'initiative de la Chambre consulaire de Brazzaville, conformément au droit issu du traité de l'Organisation

pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires.

S'adressant aux huissiers, il a indiqué que ces derniers se constituent en acteurs dans la distribution de la justice commerciale et économique. A cet effet, ils conseilleront des hommes d'affaires à venir consulter le centre afin que les litiges soient réglés de la manière la plus rapide.

Il les a invités à insérer dans leurs contrats l'existence du centre de médiation et d'arbitrage chargé à régler les affaires. « Les huissiers de justice ont l'habileté de faire exécuter les décisions de justice dans l'honnêteté et la loyauté. Les hommes d'affaires ne peuvent pas être jugés en public mais à huis-clos », a-t-il déclaré.

Interrogé sur l'importance de la formation, le président de la chambre départementale des huissiers, Ange Annicet Ngoma Matondo, a indiqué que les huissiers ont bénéficié de connaissances sur de nouvelles notions dans leur profession, notamment l'arbitrage et la médiation.

Les avantages et intérêts, précise-t-il, se situent au niveau de la gérance des litiges des affaires commerciales à la différence des tribunaux de commerce, le libre arbitre dans le choix des médiateurs et arbitres, la rapidité ainsi que le délai du traitement des litiges. Notons que cette formation fait suite à la formation des avocats. Elle sera également possible pour les notaires.

Lydie Gisèle Oka

MUNICIPALES EN FRANCE

Brian Pandzou : « Être utile à la fois là où l'on vit et d'où l'on vient »

Ici et là-bas : une double appartenance chevillée au corps pour le nouvel élu à la mairie de Montlhéry, une des communes du département de l'Essonne, en France.

Arrivé en France en 2002 pour poursuivre ses études universitaires, Brian Pandzou, Franco-congolais âgé de 37 ans, était loin de penser à une entrée en politique qui le propulserait au rang de directeur de campagne lors des élections législatives de juin 2017, de la candidate «En Marche», Marie Pierre Rixain, élue députée de la 4e circonscription de l'Essonne, et par la suite, lui-même, trois ans après, de conseiller municipal délégué au développement durable et aux transports.

Expert Bilan Carbone et diplômé en master management Qualité sécurité environnement (QSE), Brian Pandzou s'est engagé depuis plus d'une quinzaine d'années dans la vie associative et entrepreneuriale pour accompagner les projets de bien-être social et de transition écologique et solidaire au Congo et en France.

A Montlhéry, sa ville de résidence, il vient d'être élu à l'issue du scrutin du 28 juin dernier sur la liste conduite par Claude Pons, maire, conseiller départemental de l'Essonne. Le Franco-congolais souhaite faire de sa commune une « ville durable », avec un programme ambitieux sur la mobilité et les énergies renouvelables pour répondre à l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, c'est-à-dire pouvoir vivre sur une planète qui n'émet pas plus de carbone qu'elle ne peut en absorber.

Il appartient à cette diaspora-responsable tant souhaitée par le Chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, qui regorge d'un véritable vivier de talents, de compétences et d'expériences au service du pays d'accueil mais aussi du pays de leurs racines. Cela semble évident pour Brian Pandzou, convaincu d'être utile à la fois là où il vit et d'où il vient.

Dans son domaine de compétences, il constate que lorsque l'on pollue à Paris, à Kinshasa ou à Brazzaville, on charge notre belle et unique planète

des gaz nocifs qui dérèglent le mécanisme de l'effet de serre dont les conséquences sont visibles dans nos vies avec l'épuisement des ressources en eau, tel que cela se produit pour le Lac Tchad. A ce titre, il pense que l'humanité doit défendre cette grande cause commune, celle de la préservation de ressources naturelles et de la biodiversité en général et, plus particulièrement, celle du bassin du Congo dont il est originaire.

A propos de la sous-région de l'Afrique centrale, le Franco-congolais garde un regard sur l'évolution des avancées du projet de traitement de la tourbière et du Fonds Bleu pour le bassin du Congo.

Dans le cadre de la société civile, il exerce la présidence de l'association EnR Congo. De ce fait, durant deux ans, il a été co-organisateur du Forum international green busines, initié par la chambre de commerce, d'industrie, d'artisanat et de métiers de Pointe-Noire. « Être de la diaspora est une richesse pour le pays de nos ancêtres. En France, par exemple, les Congolais peuvent apprendre sur les nouvelles technologies, les sciences politiques, la technique, l'art, ... puis expérimenter ce qu'ils ont appris en Afrique. C'est une forme d'engagement face aux enjeux de développement de notre continent », confie-t-il.

À cet égard, il exhorte ses compatriotes de l'étranger à travailler d'arrache-pied pour porter plus haut les projets de transformation de nos sociétés et de développement économique de nos Etats.

Marie Alfred Ngoma



Brian Pandzou

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Nomination des administrateurs-maires d'arrondissement

Par décret n° 2020-197 du 9 juillet 2020, le président de la République a procédé à la nomination des administrateurs-maires d'arrondissement des communes de Brazzaville, de Dolisie, de Mossendjo, de Nkayi, de Ouessou et de Pointe-Noire.

Brazzaville

-Arrondissement 1 Makelekelé : Edgard Bassoukissa
-Arrondissement 2 Bacongo : Simone Loubienga
-Arrondissement 3 Poto-Poto: Jacques Elion
-Arrondissement 4 Moundali: Bernard Batantou
-Arrondissement 5 Ouenzé : Marcel Nganongo
-Arrondissement 6 Talangai : Pri-

vat Ndéket
-Arrondissement 7 Mfilou : Sylvie Ngakabi
-Arrondissement 8 Madibou : Alain Milandou
-Arrondissement 9 Djiri : Victorine Ida Ngampolo

Dolisie

-Arrondissement 1 : Clotaire Welo Louangou
-Arrondissement 2 : Modeste Ibrahim Kikoungat-Ngot Mossendjo
-Arrondissement 1 : Pierre Makelelé
-Arrondissement 2 : Jean Robert Ngouma Mboungou

Nkayi

-Arrondissement 1 : Jean Claude

Bamenguina
-Arrondissement 2 : Eugène Nzou

Ouessou

-Arrondissement 1 : Irène Andziou
-Arrondissement 2 : Nicaise Bodzola

Pointe-Noire

-Lumumba : Joachim Ngomakica
-Mvouvou : Mme Mberi née Bigny Lauréate Liliane
-Tsié-Tsié : Romuald Tchikambou
-Loandjili : Zéphirin Nguié
-Mongo Mpoukou : Apolinaire Molebé
-Ngoyo : Genest Wilfrid Bantou Paka

La Rédaction

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Congo et le Pnud renforcent leur partenariat

La ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, et le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Maleye Diop, ont approuvé, le 9 juillet à Brazzaville, un plan de travail annuel destiné à impliquer les collectivités locales dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).



Echange de parapheurs entre les deux parties. Adiac

La nouvelle feuille de route sera mise en œuvre durant les six prochains mois, grâce à un financement du Pnud de 240 000 dollars, soit environ 140 millions de francs CFA. Cette enveloppe permettra à la République du Congo de mettre en œuvre les activités liées au projet d'appui à la localisation des ODD et du renforcement des capacités des cadres congolais dans le suivi de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi et évaluation des projets de développement. D'après les deux parties, le plan de travail va faciliter l'évaluation des efforts accomplis pour l'atteinte des résultats du Plan national de

développement 2018-2022 et des ODD, ainsi que l'accélération des réformes entreprises en matière de la décentralisation et de la gouvernance économique, en veillant à promouvoir la transparence et la participation de la société civile dans le suivi de la politique nationale de développement. La seconde phase du plan de travail approuvé jeudi sera focalisée sur les collectivités locales et leur participation dans la mise en œuvre des ODD.

« Nous allons continuer à renforcer les capacités des acteurs aussi bien au niveau national que local, afin que le suivi soit fait avec des indicateurs objectivement vérifiables. Ce plan de

travail sera mis en œuvre dans les six prochains mois malgré les difficultés liées à la crise sanitaire de Covid-19 qui bouleverse nos activités », a assuré le représentant résident du Pnud, Maleye Diop. Il faut noter que cet accord de partenariat fait suite à une demande du gouvernement congolais exprimée par le ministre du Plan, lors d'une rencontre l'an dernier avec le patron du Pnud. « Il s'agit de faire en sorte que les collectivités locales puissent avoir un plan pour la mise en œuvre des ODD. La signature de ce plan de travail annuel concrétise l'engagement du Pnud à aider notre pays », a indiqué Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Fiacre Kombo

PCT DJIRI

La section 47 dotée d'un nouveau bureau exécutif

Après avoir mis en place les bureaux des sections 13 et 14, le comité du Parti congolais du travail (PCT) du neuvième arrondissement Djiri a élu, le 8 juillet, celui de la section 47.



Le nouveau bureau de la section 47 du PCT Djiri

A l'occasion, un nouveau bureau exécutif de sept membres parmi lesquels deux femmes a été mis en place lors de cette assemblée générale électorale. Il est dirigé par Ferdin Wouma Wouma en qualité de président. L'heureux élu est secondé par Artial Ossaketo qui occupe le poste de secrétaire à l'organisation et à la mobilisation de la section.

La nouvelle équipe de la section 47 a pour mission fondamentale de bien organiser le parti au sein de la section afin de susciter de nouveaux adhérents et créer

une vraie dynamique capable de soutenir la réélection du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, à la présidentielle de 2021, comme ambitionne le parti.

Bien que nouvellement élu, Ferdin Wouma Wouma qui a succédé à Mr Ndolo a pris l'engagement de donner le meilleur de lui afin d'atteindre les objectifs fixés par le parti.

La restructuration des instances de base du PCT dans d'autres sections de Djiri se poursuivra de manière progressive, conformément au calendrier établi.

Firmin Oyé

GOUVERNANCE TERRITORIALE

Le cadastre national devient un instrument de développement économique

Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le parlement, Pierre Mabiala, a déclaré devant le Sénat que le cadastre national foncier dont la loi portant institution a été adoptée le 9 juillet à Brazzaville devient un outil de bonne gouvernance foncière.

« La loi adoptée aujourd'hui réforme de fond en comble le cadastre national foncier, institution de l'Etat, jadis appelée cadastre national. Il s'agit de faire du cadastre national foncier un outil de bonne gouvernance foncière qui permettra à l'Etat de mobiliser de nouvelles ressources financières et constituer une assiette fiscale foncière fiable, d'élever l'impôt foncier, de servir de base à la taxation foncière », a indiqué le ministre des Affaires foncières et du domaine public.

La nouvelle institution devient en quelque sorte l'état civil de la propriété foncière. Il permet en outre la reconnaissance des droits foncières essentiels pour stimuler l'investissement et la croissance en

particulier dans les domaines de l'agriculture et de l'infrastructure. « Notre cadastre est désormais au diapason de la modernité. Avec le guichet unique, il permet de mettre en place trois administrations publiques. La justice, les finances et le foncier pour permettre aux citoyens d'obtenir dans des délais courts 72 jours. Désormais le citoyen congolais ou un étranger régulièrement établi au Congo peut obtenir ce document alors qu'avant il fallait attendre une, deux ou même trois ans. Le titre foncier sert à l'économie nationale puisqu'il sécurise les tenures foncières lorsque vous l'avez. C'est un moyen de bien solidifier, sécuriser vos terres », a renchéri Pierre Mabiala.

Il faut rappeler que depuis quelques années les systèmes cadastraux font l'objet d'une modernisation conceptuelle importante et deviennent avec les progrès techniques dans la géomatique, le géo-positionnement par satellite (GPS) de véritables infrastructures informationnelles de gouvernance territoriale.

Jean Jacques Koubemba

PROCÈS CHRISTIAN ROGER OKEMBA

La Cour rejette la nullité de la procédure évoquée par la défense

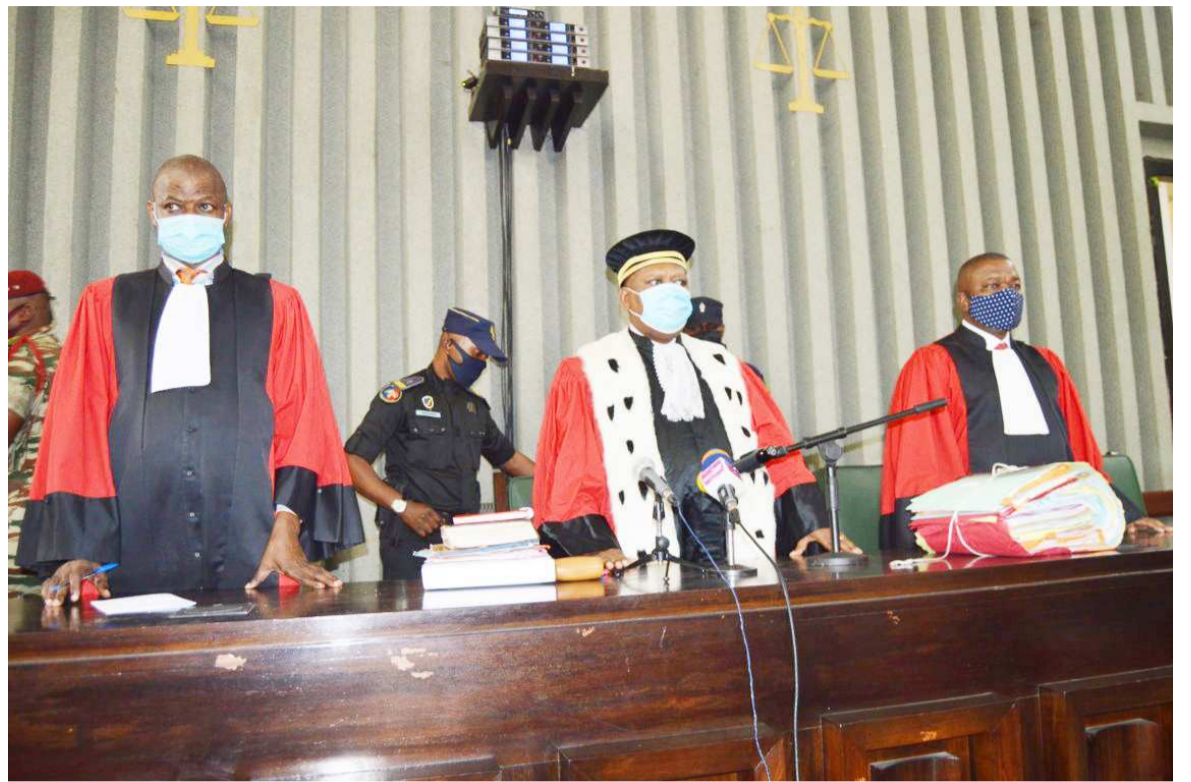
La Cour criminelle a estimé que les arguments brandis par les avocats de l'ancien maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, ne suffisent pas pour annuler la procédure engagée dans le cadre du procès sur le détournement présumé des deniers publics.

« Ici nous sommes en matière de détournement, semble-t-il, des deniers publics. Seul le ministre des Finances a compétence et qualité d'enclencher les poursuites des actes administratifs. Quand la procédure est entachée de vice de forme, la nullité est constatable », a expliqué, Me Mitoumbi Andzibou, avocat de Christian Roger Okemba.

Il a poursuivi son argumentaire en soulignant que la loi n°7 du 6 février 2003 portant organisation et fonctionnement des collectivités locales dispose en son article 49 que l'on ne peut pas procéder à la suspension du

maire tant qu'il n'a pas été préalablement entendu par le conseil départemental. Par ailleurs, l'article 16 de la loi n°8 de la même date annule immédiatement toute délibération prise sur la base d'une pétition ou toute autre forme de déclaration. Le principe du débat contradictoire a permis à l'avocat de l'Etat, Me Pierre Ngonzi, d'apporter sa part de vérité. « La partie adverse a soulevé les exceptions en demandant à la Cour de déclarer nuls les actes réglementaires qui ont été pris sur l'accusé principal et de ne pas procéder à l'examen de cette affaire au fond. Or, dans la façon d'articuler les exceptions les avocats du présumé ont mélangé les faits et les exceptions. Ce qui est infondé », a-t-il expliqué.

Après l'analyse à huis clos, la Cour a rejeté la nullité de la procédure évoquée par la défense.



Le procès se poursuit

En rappel, l'ancien maire de Brazzaville est accusé de détournement présumé d'un milliard deux cent cinquante millions de

francs FCFA. Un appui budgétaire du gouvernement destiné à la mairie qui serait versé dans un compte d'une structure privée à la banque sino-congolaise pour l'Afrique. Constant dans ses pro-

La Cour ayant rejeté la nullité évoquée par la défense

pos, le troisième jour du procès, devant la Cour, Christian Roger Okemba n'a pas reconnu les faits mis à sa charge.

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PENTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sastou Nguesso Immeuble les manguiers (Mojolo) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

FORÊT

Un parc à grumes intermédiaire sera implanté dans le Kouilou

Le parc sera installé dans le massif d'eucalyptus de Lemba, dans la sous-préfecture de Loango, sur un espace de 12 hectares. Il permettra, entre autres, de créer des emplois et de réduire le parcours du transport de grumes au port de Pointe-Noire.

Le parc est l'œuvre de la société chinoise Sino-Congo Foret (Sicofor). L'espace de 12 hectares où il sera installé est situé dans le périmètre de la société Zebra Tesaf Congo (gestionnaire de ce massif) qui l'a mis à disposition sur décision de l'Etat congolais et à travers le ministère de l'Economie forestière. Le parc à grumes intermédiaire sera un complexe qui comprendra un terrain de stockage de grumes d'une superficie d'environ 9 hectares, 72 parkings de grumier, 8 garages, 4 cuves de stockage de gasoil, 26 studios dortoirs de chauffeurs expatriés et 23 studios dortoirs des travailleurs locaux. Les travaux de construction dureront un an. Ce parc à grumes a fait l'objet d'une cérémonie le 2 juillet dernier en présence de Paul Adam Dibouilou, préfet du Kouilou, Alexandre

Mabiala, président du conseil départemental du Kouilou, Xu Gongd, président directeur général de Sicofor ainsi que du directeur général de Zebra. L'installation de ce complexe, destiné au développement des activités liées au bois, permettra de créer de l'emploi au bénéfice des jeunes des villages environnants. Sicofor prévoit aussi la formation des ouvriers qualifiés et même des techniciens locaux. «*La société Sicofor souhaite travailler dans un environnement paisible et accompagner l'évolution socio-économique du Kouilou*», a indiqué Philippe Zhang, directeur général de Sicofor remerciant Zebra pour l'espace concédé et l'Etat congolais. Se disant satisfait de cette initiative, Paul Adam Dibouilou a relevé son importance pour le département du Kouilou : «*Pour nous c'est très important parce que non seulement cela consacre le Kouilou comme un pôle économique important mais aussi parce que l'implantation de ce parc à bois va susciter de l'emploi et une activité forte assujettie au développement de la zone économique spéciale*». De son côté, Boniface



La photo de famille lors de l'inauguration du parc à grumes

Tchitembo, sous-préfet de Loango, a loué les efforts du gouvernement qui, malgré la situation de crise sanitaire due à la pandémie de coronavirus dans le pays, s'attèle à organiser des actions économiques afin de relever cette situation. «*C'est donc une action salvatrice pour la société Sicofor qui va réduire sensiblement le parcours du transport de grumes au port de Pointe-Noire* », a-t-il souligné appelant les propriétaires de terre à ne pas spolier les plantations d'eucalyptus qui demeurent un site classé par le président de la République. En effet, Zebra qui a mis à disposition l'espace pour le parc

bénéficie, depuis 2018, d'un contrat de bail emphytéotique avec l'Etat congolais pour la gestion d'environ 25.000 hectares du massif forestier d'eucalyptus de la plaine côtière du Kouilou (exploitation et transformation du bois, replantation et extension du massif). La cession des 12 hectares s'est faite en conformité avec l'article 8 alinéas 1 et 4 du bail qui stipule que : «*L'Etat est le seul et l'unique propriétaire des terres objet du bail. Toutefois, pour une utilité publique, l'Etat pourra attribuer de nouvelles parcelles à titre proportionnel à celles devenues incompatibles* ». «*Seul le gouverne-*

ment de la République a le pouvoir de classer et déclasser une quelconque superficie comme c'est le cas de ce jour. Ainsi donc tous les spoliés du massif devraient s'inspirer de la démarche entreprise par la société Sicofor », a insisté le directeur général de Zebra.

Créée en 2006, Sicofor évolue à Pointe-Noire, dans la Lékoumou et le Niari. La société n'est pas étrangère dans le Kouilou où il a exploité la concession forestière de Cotovindou pendant 6 ans rendue à l'Etat en 2012 avant d'être intégrée à la concession de Conkouati-Douli.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MUSIQUE RELIGIEUSE

Serge Bakoué sort l'album Teya liloba

Produit par BSL Production, l'album Teya Loloba est déjà disponible sur support cd et sur les plateformes de téléchargement en ligne.

L'album Teya liloba contient six chansons : « Ne deviens jamais voleur », « Teya liloba », « My Prayer », « Jesus meyinwan na mi », « Oh Mon djio Celestia », « Louons Jesus ». À travers ces chansons, l'artiste musicien loue la miséricorde divine et prodigue des sages conseils comme à l'accoutumée à travers ses messages éducatifs et instructifs.

En français, lingala et en anglais, il exhorte le peuple de Dieu à cultiver sans cesse l'amour du prochain et à faire preuve d'humanisme afin de bâtir ensemble un monde juste et convivial.

Serge Bakoué qui est fervent partisan de l'entente, l'amour



La pochette de l'album Teya liloba de Serge Bakoué
Crédit photo: Adiac

fraternel et de la cohésion sociale, a toujours chanté la paix qui, selon lui, est l'idéal en vue d'un monde prospère. « Nzambi wa zola Nza » est son premier opus sorti il y a quelques années avec la chorale Lumière du monde sous le label BSL Production.

Hervé Brice Mampouya

ASSISTANCE

Le Conseil départemental fait don aux personnes vivant avec handicap

Le député-maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando, a remis récemment aux personnes vivant avec handicap des vivres et du matériel de protection contre le coronavirus au siège social du 3e arrondissement Tié-Tié.

Le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a souhaité, par ce don composé de riz, de béquilles de mobilité, de barettes de protection contre la covid-19, participer à l'effort de solidarité en cette période de crise sanitaire. Ce geste d'amour vient une fois de plus concrétiser l'engagement collectif de ce Conseil à vouloir donner à la personne en situation de handicap toute sa place au sein de la communauté. En effet, depuis de nombreuses années, le Conseil départemental et municipal s'est engagé à pro-



Des personnes vivant avec handicap crédit photo: DR

mouvoir des actions favorisant le quotidien des personnes en situation de handicap en multipliant des actes probants en leur faveur. Pendant cette période de crise sanitaire, il a intégré dans son plan d'intervention quelques préoccupations de cette couche sociale en lui remettant ce don. Le geste a été fait par Jean François Kando, député-maire de la ville et président dudit conseil. Emus, les récipiendaires ont remercié le bienfaiteur. « Je

remercie très sincèrement le Conseil départemental et municipal pour cette action grandiose qu'il vient de faire à l'endroit des personnes vivant avec handicap », a dit Carles Léo, un bénéficiaire. Notons que ce geste est une forme de solidarité et de générosité de la part du Conseil départemental et municipal qui entend rester à l'écoute des doléances des personnes vivant avec handicap.

Hugues Prosper Mabonzo

DISPARITION

Robert Enavel Apembé nous a quittés

Journaliste reporter des sports, celui qu'on surnommait « l'Eléphant », a rendu l'âme dès les premières heures du jeudi 9 juillet à Brazzaville à l'âge de 51 ans des suites d'une crise de diabète selon sa famille.

Comme toute une histoire qui a un début et une fin, celle de Robert Enavel Apembé s'est achevée quatre mois seulement après la disparition de Serge Alain Elenga. Robert Enavel Apembé a débuté sa carrière de journaliste des Sports à Radio Brazzaville vers 1999 avant d'être affecté en 2003 à Télé Congo. A la chaîne nationale, il gravi vite les échelons et devient chef de service des sports en 2013, une fonction qu'il a assumée pendant près de cinq ans en lançant beaucoup de jeunes dans la présentation des magazines des sports.

Commentateur des grands événements sportifs notamment la Coupe du monde et la Coupe d'Afrique des nations à la té-

lvision nationale, celui qu'on surnommait « l'Eléphant » par rapport à son gabarit rejoint le service des sports de Radio Congo en complément d'effectif en 2018. A la Radio Congo, « la Casa Grande, l'un de ses derniers surnom » était l'un des présentateurs des magazines des sports du week-end. Homme de terrain, Robert Enavel Apembé a couvert plusieurs événements sportifs au niveau national et international. En sa qualité de reporter, il a accompagné les Diables rouges de plusieurs disciplines partout où ils se produisaient.

Comme Serge Alain Elenga, il avait aussi accompagné les Diables rouges football en France en 2018 lors d'un stage de préparation. Les bons et les mauvais moments du sport congolais, il les a vécus surtout les différents exploits réalisés par l'Athlétic club Léopards pendant ses campagnes africaines à Dolisie et dans les autres villes africaines. En dehors du football, l'illustre disparu s'intéressait aus-

si à d'autres disciplines comme le handball, le karaté, le judo ou encore le tennis de table. Pour preuve, il a été nommé attaché à la communication à Fédération congolaise de tennis de table. Ce qui lui a donné le privilège d'assurer la couverture de plusieurs compétitions africaines et mondiales de tennis de Table. Robert Enavel Apembé a été membre de la commission communication du Comité d'organisation des Jeux africains de Brazzaville 2015.

Né le 15 juillet 1969 à Ossaké à Makoua, il a obtenu sa licence ès lettres en Sciences et techniques de la communication à l'Université Marien Ngouabi, devenant ainsi journaliste du niveau 3 auquel il s'en référait pour vanter le mérite de la profession. « Moi, journaliste du niveau d'Apembé », plusieurs confrères se souviendront de ce bout de phrase devenu une unité de mesure. Repose en paix, cher confrère !

James Golden Eloué



FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 4^e journée, 2^e division

ristol City bat Hull City 2-1. Sans Han Noah Massengo, resté sur le banc.

Bulgarie, 4^e journée des play-offs, 1^{re} division

fares du CSKA Sofia de Bradley Mazikou, qui pourront doubler le Levski en cas de succès ou de match nul sur la pelouse du Lokomotiv Plovdiv ce soir. Mercredi soir, Beroe a dis-

Huesca bat Alcorcon 2-1. Remplaçant, Jordi Mboula est entré à la 56^e, alors que le score était acquis. Huesca reste ainsi en course pour la montée en Liga. Rappelons que les deux premiers sont



Mavis Tchibota, tout à droite avec une bouteille en main, et ses coéquipiers célèbrent leur titre de champion de Bulgarie (DR)

Ludogorets l'emporte 3-0 face au Levski Sofia (3-0). Titulaire, Mavis Tchibota a inscrit le second but de son équipe, son 7^e de la saison en championnat : lancé dans l'axe, il contrôle le ballon du droit et fait mouche d'un petit piqué du gauche à la 66^e. A l'issue de la rencontre, les joueurs ont reçu leur trophée de champion 2020. Ce résultat fait aussi les af-

posé du Slavia Sofia (2-0). Titulaire, Gaius Makouta a été décisif sur l'ouverture du score de son équipe : au milieu de terrain, il mystifie Gamakov et lance Fall d'un lob astucieux. L'attaquant est déséquilibré par le gardien et l'arbitre donne un penalty aux locaux (11e).

Espagne, 39^e journée, 2^e division

directement promus.

Turquie, 31^e journée, 1^{re} division

Sans Delvin Ndinga, absent du groupe, Antalyaspor fait match nul à Trabzonspor (2-2). Et fait un pas supplémentaire vers le maintien (+8 sur la zone rouge à quatre matches du terme du championnat).

Camille Delourme

TRANSFERT

Senna Miangué prêté au KAS Eupen

Senna Miangué va poursuivre sa carrière en Jupiler League : le gaucher de 23 ans est prêté jusqu'en juin 2021 au KAS Eupen.

Revenu à Cagliari à l'issue de son prêt au Standard de Liège, Senna Miangué ne restera pas en Italie cette saison. Le latéral gauche fait l'objet d'un prêt au KAS Eupen, 13^e du dernier championnat de Belgique. Le fils de Boniface Miangué sort

de Boniface Miangué est né à Anvers.

Rappelons que Senna a été international belge dans les catégories de jeunes, des U15 au U21, mais sa dernière cape date du 26 mars 2018. Depuis, sa seule saison accomplie fut celle passée sous le maillot de Cagliari en 2017-2018 avec 11 matches de Série A, dont 8 comme titulaire. Sollicité par les Diables rouges du Congo, Miangué a rejoint ses



Senna Miangué a rejoint ses nouveaux coéquipiers d'Eupen en stage à Horst en Pays-Bas (facebook)

d'une saison presque blanche chez les Rouches du Standard de Liège : 5 bouts de matches et 178 minutes de jeu toutes compétitions confondues. Il aura donc une autre occasion de s'imposer dans son pays natal, puisque le

nouveaux coéquipiers en stage à Horst, aux Pays-Bas. La saison reprendra le 9 août à Courtrai, avant de recevoir le Standard de Liège le 16 juillet. D'ici-là, Eupen disputera quatre matches de préparation.

C.D.